

## CONCOURS

# Créa'Vienne révèle le potentiel des entreprises



Les 7 lauréats du concours.

**P**our la 9<sup>e</sup> année, le concours Créa'Vienne a permis de mettre en avant la création et la reprise d'entreprise sur la Vienne. Plus de 100 dossiers ont été examinés, 18 candidats ont été retenus, pour aboutir à 7 lauréats. « Ce concours permet de mettre en lumière les PME et TPE du territoire.

*Elles se développent, créent des richesses, permettent à la Vienne de rayonner, note Julia Terrien, directrice de la pépinière René Monory à Châtelleraut. Le concours est un bon outil pour créer des dynamiques entre entreprises, de prospection pour les pépinières et les collectivités. » Ludovic Bertrand, président du Centre d'entreprise et d'innovation appuie en ce sens : « La pépinière est un endroit où l'on peut inventer de nouvelles choses, de nouveaux modèles. C'est un outil indispensable pour accompagner les projets innovants, conseiller les porteurs de projets. » Outre la dotation financière,*

les lauréats bénéficient d'un hébergement au sein des deux pépinières et d'un accompagnement d'experts (financement, juridique, international ...). « Ce concours permet de rendre visible les créateurs et repreneurs, souligne Marie-Christine Dokhélar, préfète de la Vienne, valorise l'industrie et l'innovation et répond ainsi aux enjeux du territoire tout en renouvelant son potentiel. »

M. W.

**Les Prix :** Projet : ArcTime. Création : VienTech. Reprise : Menuiserie Bonnin. Industrie : Scop Brionne. Innovation : The Bubbles Company. Innovation sociale et mention internationale : Laboratoire Ceres. Coup de cœur : Sim Life.